

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°44/2022

Séance Ordinaire du 7 juillet 2022

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mille vingt et deux, le sept juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : BROSSEAU Sylvie

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, STEPPE Virginie

Procurations : GHIRELLO Jean-Louis à HAMMOUDA Jeanine, ROUSSEAU Charline à DURAND Christophe, BRUNET François à CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie à BROSSEAU Sylvie, POMPA Antoine à DARIO Alain

Absent : /

Date de la convocation :

30 juin 2022

Classement issu de la
nomenclature

« ACTES »

5.3 Désignation de
représentants

OBJET : RETRAIT DE LA DELIBERATION n°18/2022 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier des services de la Préfecture des Pyrénées-Orientales du 5/05/2022 sollicitant le retrait de la délibération n°18/2022 relative à la modification de la composition de la commission d'appel d'offres.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à retirer cet acte.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

RETIRE la délibération n°18/2022 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire,

Alain DARIO